

## Rapport du Bureau- CA 22 avril 2023

Depuis l'Assemblée générale qui s'est tenue l'année dernière à Barcelone, GEMME a poursuivi son activité statutaire de promotion et de diffusion de la médiation, comme indiqué au Conseil d'administration à Vienne. Parallèlement, GEMME continue d'entreprendre une tâche importante de réorganisation interne, de professionnalisation et de visibilité de ses activités. Compte tenu de la croissance de l'Association et ses développements positifs, ce travail devient essentiel.

Le Bureau GEMME remercie toutes les Sections nationales et leurs membres respectifs pour la coopération qu'ils ont apportée dans l'accomplissement de ces tâches, ainsi que pour les efforts des collègues impliqués dans la mise en œuvre de nouvelles Sections. A cette occasion, nous sommes heureux de souhaiter une très chaleureuse bienvenue à la Section Grecque, établie sous le nom de GEMME HELLAS. De même, nous remercions sincèrement et souhaitons la bienvenue aux représentants des pays observateurs qui sont parmi nous aujourd'hui.

L'effort d'organisation et de professionnalisation de l'association porte ses fruits. Il convient de noter que la liste des sections nationales constituées et de leurs représentants nationaux, ainsi que des pays observateurs et autres pays pouvant être affiliés à GEMME, a été mise à jour. Nous remercions tout particulièrement notre vice-présidente Monika Wlodarczyk pour son engagement à cette tâche.

L'union autour des valeurs et principes d'action communs contenus dans nos statuts est essentielle pour faire progresser la culture de la paix en Europe et la qualité de nos systèmes judiciaires, en offrant aux citoyens les moyens les plus appropriés pour gérer et résoudre leurs conflits.

Outre les rapports de chaque section, il convient de souligner les activités associatives suivantes menées au niveau européen :

1-Poursuite du projet ERA, récupéré grâce au travail de Paul Gilligan et à la direction ultérieure de Mary-Rose Gearty, bien qu'il soit encore difficile d'impliquer les membres du GEMME dans les différents événements. Il serait bon de proposer différentes activités qui peuvent intéresser nos membres et qui pourraient être reprises par l'ERA. Notre collègue irlandaise Mary-Rose Gearty a été remplacée à la présidence de sa section par Marguerite Bolger, actuellement en charge de la gestion de ce projet.

2-Collaboration avec le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ), dont nous sommes partenaires. Après le Webinaire qui s'est tenu en novembre 2022, organisé à l'initiative d'Avi Schneebalg et en collaboration avec l'Institut de Formation Judiciaire belge, notre vice-président a tenu quelques réunions et échanges avec les responsables du REFJ et, cette année, la nouvelle programmation est déjà prévue, ainsi que la célébration d'un Webinaire avec un format similaire à celui de novembre, cette fois en anglais. La prochaine activité présentielle aura lieu à Thessalonique, Grèce, en juin 2023.

3-Collaboration avec MiKK (Centre international de médiation pour les conflits familiaux et les enlèvements d'enfants). Récemment, GEMME a soutenu le nouveau projet AMICABLE 2, et a accepté de participer -à l'invitation de MiKK- au « Steering Committee » Il s'agit d'une excellente opportunité de collaboration qui donne à GEMME un grand prestige et nous donne l'occasion de promouvoir la médiation dans un domaine aussi important que l'enlèvement international d'enfants. Un grand merci à Paul Gilligan, point de contact avec MiKK, ainsi qu'aux collègues autrichiens et allemands qui participent régulièrement aux projets AMICABLE, cofinancés par l'Union Européen.

4- Dernière réunion du conseil d'administration à Vienne, organisé impeccablement par notre collègue Konstanze Thau, dans lequel nous avons eu l'occasion de rencontrer des collègues autrichiens. En tant qu'invité spécial à la réunion, Eric Heinke, vice-président du Barreau de Vienne, s'est adressé aux participants avant le début de la réunion, avec un discours qui a été inclus sur notre site.

5- Collaboration avec l'EUIPO (Agence Européenne de la Propriété Intellectuelle), à travers Avi Schneebalg et Michèle Weil. Une plus grande présence du GEMME aux événements de l'EUIPO est nécessaire, il serait donc très utile de savoir si des membres s'intéressent à ce domaine de la médiation.

7-Participation de la Présidente, en tant que conférencière, au Congrès de Justice Thérapeutique tenu en Costa Rica au dernier trimestre 2022, dans le cadre du projet ADELANTE 2 de l'Union Européenne, formant l'Alliance des pouvoirs judiciaires du Costa Rica, de l'État de Mexico et du Paraguay, qui implique le domaine de la justice réparatrice en matière pénale et familiale. Ce projet est mené en collaboration avec des universités espagnoles et les Conseils de la magistrature des pays de l'Alliance, ainsi que de la République dominicaine.

8-Participation du Président, en tant qu'expert, à un atelier de formation adressé aux juges jordaniens, en décembre 2023, dans le cadre d'un projet d'appui géré par l'Agence française de développement (AFD) pour la modernisation du système judiciaire en Jordanie et le développement des ADR, notamment dans le domaine civil et commercial.

9-Participation à toutes les réunions en ligne ou en face à face dans lesquelles il nous a été demandé un avis ou une intervention institutionnelle.

10-Perspective de nouvelles actions et projets :

- Adaptation de nos statuts et règlements. Il est jugé approprié de travailler sur cette adaptation dans le cadre de réunions intensives de type atelier (workshop), en collaboration avec tous les membres du Conseil d'Administration.
- Poursuite du travail d'organisation et de coordination avec les sections nationales. À cette fin, il est rappelé à toutes les représentantes nationales l'accord adopté par le Conseil d'Administration à Cracovie

quant au besoin de transmettre la liste mise à jour de leurs membres au Secrétariat général et au Trésorier en décembre de chaque année.

- Rétablissement ou création de nouvelles sections nationales. Les représentants des pays observateurs sont encouragés à le faire et bénéficieront de la coopération nécessaire.
- Promotion de la médiation et formation des juges dans ce domaine, telles que les manifestations organisées périodiquement par la section polonaise et la section irlandaise. Nous encourageons tous les collègues à s'inscrire aux activités annoncées sur notre site. Il y en a plusieurs qui permettent un suivi en ligne gratuit.
- Poursuite des travaux sur la justice réparatrice.
- Lancement des travaux du groupe sur la promotion du modèle de consensus parental, en matière familiale.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le ODR, à l'initiative de Monika Włodarczyk, qui le coordonnera.
- Organisation d'un Webinaire sur le ODR, gratuit pour nos membres, avec interprétation simultanée FR<>EN
- Accord de collaboration avec le Réseau international de Justice Thérapeutique. Le projet est en cours de rédaction en anglais et en français pour approbation et signature dès que possible.
- Participation au projet LIMEDIAT, avec l'intervention de la présidente lors du séminaire final qui aura lieu à Paris le 6 juillet 2023. Ce projet, cofinancé par l'Union européenne, vise à consolider la formation et la professionnalisation à la médiation aux niveaux national et européen par la création d'un diplôme de 1er cycle à travers la réalisation de projets conjoints d'enseignement, de recherche et d'impact social répondant aux normes de qualité internationales. Le consortium du projet implique des universités de France, du Portugal, d'Italie et d'Espagne.

Le Bureau GEMME propose de poursuivre dans cette voie d'action et d'orienter nos regards vers d'autres pays au-delà de l'Europe, ainsi que vers d'autres associations avec lesquelles l'on pourrait collaborer. Un bel échange de connaissances et d'expériences pourrait être effectué, pour progresser dans les méthodes amicales de résolution des conflits et de paix sociale.